

1.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

DE L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les recettes ordinaires de l'État pour l'exercice 1886 ont été votées au chiffre de fr. 520,169,728 »

Les recettes de même nature pour l'exercice 1887 sont évaluées, dans leur ensemble, à fr. 519,625,109 »

Soit, pour l'exercice 1887, une différence en moins de fr. 544,619 »

résultant d'augmentations et de diminutions qui sont proposées pour certains produits et qui se justifient de la manière suivante :

CHAPITRE 1^{er}.

IMPOTS.

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1882	527,557,698	7	22,914,972	2,421,550	169,502
1883	520,975,651	7	23,098,085	2,615,033	185,111
1884	532,512,954	7	23,261,855	2,559,503	165,750
1885	534,506,596	7	25,415,391	2,193,662	155,558
1886	536,536,845	7	25,557,579 (approximatif)	2,050,249	142,188

Pour les années 1882 à 1886, l'augmentation moyenne du revenu cadastral est de 2,520,000 francs. Si l'on prenait cette moyenne pour base d'évaluation, le revenu cadastral de l'année 1887 s'élèverait à 538,857,000 francs. Mais en présence des résultats obtenus pour les années 1885 et 1886, qui accusent, comparativement à la moyenne quinquennale, une diminution de revenu de

NOTE PRÉLIMINAIRE.

208,000 francs environ résultant du ralentissement dans les nouvelles constructions, on peut supposer que l'augmentation du revenu cadastral de 1887 ne dépassera pas celle de 1886, soit 2,030,000 francs.

Le total du revenu cadastral de 1887 peut donc être fixé à 338,567,000 francs, ce qui produira un impôt de 23,699,700 francs supérieur de 142,100 francs à celui de 1886.

ART. 2. — Contribution personnelle.

Le produit de la contribution personnelle des années 1881 à 1885 et l'évaluation de cet impôt au Budget de 1886 sont renseignés dans le tableau suivant qui indique aussi l'augmentation réalisée pour chacun de ces exercices.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	OBSERVATIONS.
1881	15,024,431	311,967	
1882	16,255,486	320,055	
1885	16,565,093	310,507	
1884	18,480,652	1,916,050	
1885	18,874,672 (approximatif).	194,020	Y compris une somme de 1,600,000 francs environ résultant des modifications de taxes décrétées par la loi du 25 août 1883.
1886	19,066,000 (évaluation budgét.)	301,328	

Les produits de l'exercice 1885 ne donnent qu'un accroissement d'impôt de 194,000 francs, tandis que la moyenne de l'augmentation des années 1881 à 1884 est de 317,000 francs chiffre rond.

Cette différence a pour cause la diminution constatée dans le chiffre des nouvelles constructions imposables à la contribution personnelle et le grand nombre de maisons qui ont été et sont encore inhabitées, surtout dans les grandes villes. Dans ces conditions, il est à prévoir que l'augmentation de 1886 ne sera pas supérieure à 200,000 francs, soit un impôt de 18,875,000 francs (18,675,000 + 200,000), alors que les prévisions budgétaires de cet exercice ont été fixées à 19,066,000 francs.

Pour éviter tout mécompte, il y a lieu d'évaluer la recette probable de 1887 à la somme de 19,100,000 francs.

ART. 3. — Droit de patente.

Le tableau d'autre part renseigne le produit du droit de patente pour chacune des années 1880 à 1884, ainsi que le montant approximatif de cet impôt

NOTE PRÉLIMINAIRE.

en 1885 et le chiffre de l'évaluation budgétaire de 1886. Les fluctuations que subit la contribution des patentes pour la même période y sont également indiquées.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1880	6,080,718	240,866	•
1881	6,319,014	238,296	•
1882	6,348,155	229,159	•
1883	6,585,064	56,911	•
1884	6,414,876	•	170,188
1885	6,510,720 (approximatif).	•	104,147
1886	6,414,000 (Prévisions budgétaires).	103,271	•

La situation dans laquelle se trouvent le commerce et l'industrie ne paraissant pas devoir s'améliorer sensiblement, il semble prudent d'admettre ce dernier chiffre de 6,414,000 francs pour l'évaluation de 1887.

DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.

ART. 3. — *Douanes.*

Les produits réalisés en 1885 sur les droits d'entrée permettent d'espérer que les évaluations de recette des mêmes droits pour l'exercice 1886 seront atteintes.

Pour éviter tout mécompte, on propose de fixer le produit total probable de 1887 à 29,060,000 francs, soit le même chiffre que l'évaluation inscrite au Budget de l'exercice 1886.

La part de l'État, dans ce produit total présumé, serait
de fr. 23,507,100 »
et celle du fonds communal (d'après le détail ci-dessous)
de 3,552,900 »

La part du fonds communal s'établit de la manière suivante :

75 p. c. de la recette sur le café (fr. 3,100,000).	fr. 2,325,000 »
32, 1,267 p. c. sur les eaux-de-vie étrangères (fr. 1,360,000).	436,900 »
33 p. c. sur les bières et vinaigres (fr. 760,000).	266,000 »
33 p. c. sur les sucres raffinés (fr. 1,500,000).	523,000 »
TOTAL ÉGAL.	fr. 3,552,900 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseigné dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1885, les prévisions inscrites au Budget de 1886 et celles qui sont proposées pour le Budget de 1887.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1885.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admisées pour 1886.	proposées pour 1887.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers. . .	4,720,471	4,555,000	4,550,000	2,944,500	1,585,500
Eaux-de-vie-indigènes	54,645,622	54,000,000	54,000,000	25,070,900	10,025,100
Bières.	15,607,448	14,098,000	14,010,000	9,106,500	4,005,500
Vinaigres	17,724	15,000	14,000	9,100	4,900
Sucres	3,921,509	4,500,000	4,500,000	2,025,000	1,575,000
Glucoses.	553,748	252,000	260,000	260,000	"
Tabacs	719,721	1,000,000	800,000	800,000	"
TOTAUX.	57,986,243	58,570,000	58,120,000	59,128,000	18,002,000

Les évaluations de 1887 sont établies d'après la recette moyenne des cinq dernières années pour les vins étrangers, les bières, les vinaigres et les glucoses.

Eaux-de-vie. — En ce qui concerne les eaux-de-vie indigènes, le taux de l'impôt ayant été modifié dans le cours des dernières années, la période quinquennale ne peut être prise pour base des évaluations.

Les recettes se sont accrues en 1885 dans une notable proportion. Elles se sont élevées à 54,645,622 francs. Toutefois, à raison de la situation de l'industrie, on croit prudent de n'évaluer ce produit pour 1887 qu'à 54,000,000 de francs soit :

Eaux-de-vie indigènes (accise)	fr.	54,000,000	»
— étrangères (douane)	fr.	1,360,000	»
TOTAL	fr.	55,360,000	»

D'après l'article 7 de la loi du 30 juillet 1885, la quote-part de l'État dans ce produit est fixée à 24,000,000 de francs. Le restant, soit 11,360,000 francs, constitue la part du fonds communal.

Ces parts représentent respectivement, pour l'État et pour le fonds communal, 67,8753 et 32,1267 p. ‰.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Appliquant ces proportions au produit présumé des droits d'accise et de douane sur les eaux-de-vie indigènes et sur les eaux-de-vie étrangères, on trouve que ce produit doit être réparti comme il suit :

	ACCISE. (Eaux-de-vie indigènes.)	DOUANE. (Eaux-de-vie étrang.)	TOTAL.
Pour l'État. . . . fr.	23,076,900 »	923,100 »	24,000,000 »
Pour le fonds communal	10,923,100 »	436,900 »	11,360,000 »
TOTAL. . . . fr.	34,000,000 »	1,360,000 »	35,360,000 »

Sucres. — On propose de fixer les prévisions de recette au chiffre de 6,000,000 de francs, représentant le minimum légal pour droits d'accise et droits d'entrée.

Cette somme se subdivise comme il suit :

Droit d'accise. fr.	4,500,000 »
— de douane.	1,500,000 »
TOTAL. . . . fr.	6,000,000 »

Tabac. — Par suite de la réduction du taux de l'impôt sur le tabac qui sera opérée dans un certain nombre de cantons, en vertu de la loi du 23 août 1885, il y a lieu de fixer les évaluations de cette branche de revenu pour 1887 à 800,000 »
Celles qui ont été admises pour 1886 étaient de 1,000,000 »

Il y aurait donc une réduction pour 1887 de fr. 200,000 »

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne quinquennale des droits d'enregistrement s'élève à 21,451,858 francs; mais en présence de l'aggravation de la crise immobilière, il est prudent de s'en tenir à la moyenne des recettes des années 1884 et 1885.

Recettes de 1884. fr.	20,057,455 »
» de 1885.	20,071,364 »
	fr. 40,128,819 »
	1/2 = 20,064,409 »
soit, en arrondissant les chiffres. fr.	20,100,000 »
Prévisions de 1886.	20,500,000 »
DIMINUTION. . . . fr.	400,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Hypothèques.*

Ces droits sont soumis aux mêmes fluctuations que les droits d'enregistrement auxquels ils sont intimement liés.

La moyenne quinquennale, qui est de 3,524,157 francs, est supérieure au produit probable de l'année 1887. On propose d'adopter, pour base des prévisions de cette année, la moyenne des recettes des années 1884 et 1885.

L'année 1884 a produit.	fr. 3,227,517	»
» 1885 a produit.	3,252,934	»
	<hr/>	
ENSEMBLE.	fr. 6,480,251	»
MOYENNE.	fr. 3,240,126	»
	<hr/>	
en chiffres ronds.	3,300,000	»
inscrit au Budget de 1886.	3,400,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION.	fr. 100,000	»
	<hr/>	

ART. 11, litt. A. — *Successions et mutations par décès.*

Les droits de succession et de mutation par décès se sont élevés en 1881 (déduction faite d'un droit de succession de 1,350,000 francs, présentant un caractère tout à fait exceptionnel) à fr. 16,428,192 »

En 1882 15,535,216 »

En 1883 15,590,837 »

En 1884 16,745,865 »

En 1885 16,822,558 »

ENSEMBLE. . . fr. 80,920,468 »

MOYENNE. . . fr. 16,184,094 »

Cette moyenne, en chiffres ronds, de fr. 16,200,000 »
paraît répondre aux probabilités pour l'année 1887.

Prévisions pour 1886. 16,000,000 »

AUGMENTATION. . . fr. 200,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 14, litt. B. — *Mutations en ligne directe.*

Les recettes de l'année 1883 se sont élevées à fr.	2,810,726	»
— — 1884 —	2,692,946	»
— — 1885 —	2,669,704	»
	ENSEMBLE. . . fr.	8,173,376
Soit	$\frac{1}{2}$ =	2,724,459
Les recettes de l'exercice 1887 peuvent être évaluées à .	2,800,000	»
Prévisions pour 1886	5,000,000	»
	DIMINUTION. . . fr.	200,000

ART. 15. — *Timbre. — Assurances.*

Le produit de l'année 1885 s'est élevé à fr.	1,023,490	»
On propose d'inscrire au Budget de 1887	1,020,000	»
Prévisions pour 1886	920,000	»
	AUGMENTATION. . . fr.	100,000

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 19. — *Chemins de fer.*

Il est impossible d'établir une évaluation quelque peu exacte des produits des chemins de fer pour l'exercice 1887.

La prudence commande, semble-t-il, d'attendre que l'exercice 1886 soit plus avancé afin de pouvoir mieux apprécier ce que pourra donner 1887.

En conséquence, on propose de porter comme évaluation de ce dernier exercice le chiffre de recette probable inscrit au Budget des Voies et Moyens de 1886.

ART. 20. — *Télégraphes.*

D'après les résultats connus, le produit des télégraphes pour l'année 1885 ne sera pas supérieur à 2,785,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

En augmentant, pour les années 1886 et 1887, de 5 p. % le nombre des télégrammes à l'intérieur déposés pendant l'année 1885 et en tenant compte, pour le mouvement international et pour les relations en transit, qu'à dater du 1^{er} juillet 1886 les correspondances seront soumises aux nouvelles taxes arrêtées aux conférences de Berlin, on peut évaluer la recette de 1887 à 3,017,000 francs.

ART. 21. — *Postes.*

D'après les résultats actuellement constatés, la recette totale du service des postes, en 1885, atteindra environ 14,550,000 francs.

La moyenne de la progression annuelle des cinq dernières années étant de 500,000 francs, il y a lieu de porter le produit à prévoir pour l'exercice 1887 à 15,550,000 francs.

Dans ce chiffre est comprise une somme de 525,000 francs formant le montant de la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation à l'acceptation des effets de commerce. Comme cette somme ne participe pas à la formation du fonds communal, il y a lieu de la déduire du chiffre total précité pour obtenir le produit net à partager entre l'État et les communes, soit fr. 15,550,000 — 525,000 = fr. 14,825,000 »
dont 41 p. % sont attribués au fonds communal 6,078,250 »

La part de l'État est donc de 8,746,750 »
à laquelle il faut ajouter le produit présumé de l'encaissement des effets de commerce. fr. 525,000 »

La recette totale au profit de l'État peut donc être évaluée à 9,271,750 »

soit une somme supérieure de 500,000 francs au chiffre porté au projet de Budget amendé de 1886.

ART. 22. — *Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.*

On propose, pour cet article, une augmentation de 125,000 francs qui représente 50 p. % du produit moyen des recettes des voyageurs pendant les cinq dernières années. On peut espérer cette augmentation par suite de l'organisation du 3^e service qui viendra augmenter, à partir du 1^{er} septembre 1886, de 50 p. % le nombre des traversées.

CHPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS

ART. 25. — *Domaines. (Valeurs capitales.)*

La moyenne quinquennale s'élève à fr. 615,465 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Mais tenant compte des circonstances qui affectent en général la valeur des immeubles, il paraît prudent de ramener l'évaluation présentée pour 1886, soit fr. 600,000 »
à 500,000 »

Différence en moins . . . fr. 100,000 »

ART. 28. — *Établissements et services régis par l'État.*

Si l'on en excepte l'année 1881, ce produit est inférieur à fr. 150,000 »
montant de la dernière évaluation. Le maximum est de
128,850 francs et le minimum (1885) de 97,553 francs. Il
paraît prudent de s'arrêter à 120,000 »

En moins . . . fr. 10,000 »

ART. 30. — *Revenus des domaines.*

La moyenne quinquennale s'élève à fr. 707,918 »

Mais il y a lieu de tenir compte de la dépression qui a affecté
les revenus des deux dernières années, et de n'inscrire au
Budget que 620,000 »

Soit en moins . . . fr. 80,000 »

sur les prévisions de 1886, qui étaient de fr. 700,000 »

C'est le chiffre approximatif moyen de la recette des trois dernières années.

ART. 35. — *Produits des droits de chancellerie.*

Les taxes perçues à l'Administration centrale du Département des Affaires étrangères et dans nos Légations, en conformité des arrêtés royaux du 1^{er} février 1861, du 10 juillet 1876 et du 12 octobre de la même année, se sont élevées :

En 1880.	fr.	9,726 80
En 1881.		9,487 40
En 1882.		9,027 40
En 1883.		8,015 90
En 1884.		7,692 30
		<hr/>
TOTAL.	fr.	43,949 80

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le taux moyen des recettes pendant ces cinq dernières années est donc de 9,000 francs environ, somme que l'on propose de porter comme évaluation de 1887 ; l'augmentation sur l'évaluation de 1886 est ainsi de deux mille francs.

ART. 40. — *Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872 dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale.*

Ce produit est en décroissance. Pour 1885, il est de 286,165 francs au-dessous des évaluations qui étaient de 1,400,000 francs. Dans ces conditions et en présence des incertitudes de la situation économique, il est prudent de limiter à 1,200,000 francs l'évaluation de la part de l'État dans les bénéfices de cet établissement pour l'année 1887, soit une diminution de 200,000 francs sur l'évaluation de l'exercice 1886.

ART. 43. — *Fonds d'amortissement sans emploi.*

Les fonds d'amortissement qui demeureront sans emploi en 1887 sont évalués à 5,325,000 francs (chiffre rond), savoir :

1^o Dette à 4 o/o, 1^{re} série :

Semestre échéant le 1 ^{er} novembre 1886.	fr. 2,283,021 46
— — le 1 ^{er} mai 1887.	2,290,521 46
Intérêts des capitaux amortis.	78,652 »

2^o Dette à 4 o/o, 2^e série :

Semestre échéant le 1 ^{er} août 1886.	fr. 336,797 50
— — le 1 ^{er} février 1887.	336,797 50
	673,595 »

ENSEMBLE. fr. 5,325,789 92

La somme portée au Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1886, du chef des fonds d'amortissement demeurés sans emploi, s'élève à 5,314,000 fr.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 44. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.*

La moyenne des recettes sur les frais de perception des centimes provinciaux et communaux est de 454,550 francs. La recette pour l'année 1885 dépasse 460,000 francs. On propose d'adopter ce dernier chiffre pour les pré-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

visions de 1887, les frais dont il s'agit suivant la progression des impôts qui est normale et constante hormis pour le droit de patente. L'évaluation de 1887 dépasse ainsi de 10,000 francs celle de 1886.

ART. 45. — *Remboursement par les communes des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes*

Les remboursements sur les non-valeurs en matière de contributions directes suivent également la marche ascendante de ces produits.

Si l'on tient compte de la moyenne quinquennale qui est de 123,132 francs et de la recette de l'exercice 1885 s'élevant à près de 144,000 francs, on peut raisonnablement évaluer les prévisions de 1887 à 140,000 francs, soit 10,000 francs de plus que pour 1886.

ART. 57. — *Quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la Convention-loi des 1^{er} et 26 juin 1877.*

Il y a lieu de supprimer cet article du Budget pour l'exercice 1887, par la raison que l'annuité de 3,080,668 francs due pour la construction de 770⁴167 de chemins de fer est désormais intégralement à charge du Trésor.

ART. 57 (nouveau). — *Remboursement par la province de Brabant de sa quote-part dans les menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.*

Il y a sur cet article une diminution de 40,000 francs.

Cette diminution provient de ce que le chiffre porté au Budget de l'exercice 1886 comprenait les recettes de plusieurs années.

ART. 58. — *Part des provinces et des communes dans le payement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876.)*

Les crédits ci-après sont demandés pour assurer le service des pensions des instituteurs communaux pendant l'année 1887 :

1 ^o Par l'article 21 du Budget de la Dette publique . . .	fr. 1,500,000	»
2 ^o Par l'article 8 du Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique	fr. 20,000	»
3 ^o Par l'article 9 du même Budget	244,000	»
	<hr/>	
ENSEMBLE	fr. 1,764,000	»

L'État recouvrera les $\frac{2}{3}$ de cette somme, soit 1,058,400 francs, formant la quote-part des provinces et des communes. C'est le chiffre qu'il y a lieu d'inscrire au Budget des Voies et Moyens.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1886, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés pendant l'année 1887, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1887, sont évaluées à la somme de trois cent dix-neuf millions six cent vingt-cinq mille cent neuf francs (319,625,109 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1887.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS DE L'EXERCICE 1887.

ADMINISTRATIONS	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Montant des évaluations de recettes par article	TOTAL
		CHAPITRE 1^{er}.		
		IMPÔTS		
		CONTRIBUTIONS DIRECTES		
	1	Contribution foncière	23,600,700 »	
	2	Contribution personnelle	19,100,000 »	40,557,200 »
		<i>Principal (y compris 5,525,000 francs pour la valeur locative)</i> 15,626,000 » <i>15 centimes additionnels ordinaires sur le principal.</i> 2,544,000 » <i>20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative</i> 1,090,000 » <i>Frais d'expertise</i> 40,000 »		
	3	Droit de patente	6,414,000 »	
		<i>Principal</i> 5,545,000 » <i>20 centimes additionnels</i> 1,069,000 »		
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle)	543,500 »	
		<i>Principal</i> 274,800 » <i>25 centimes additionnels</i> 68,700 »		
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES	5	Douanes	(¹)25,507,100 »	
		<i>Droits d'entrée</i> <i>a Vins étrangers.</i> (²) 2,044,500 » <i>b Eaux-de-vie indigènes.</i> (³)25,076,900 » <i>c Bieres</i> (⁴) 9,106,500 » <i>d. Vinaigres</i> (⁵) 9,100 »	39,128,000 »	
	6	Accises		64,995,100 »
		<i>e Sucres de canne et de betterave.</i> (⁶) 2,925,000 » <i>f Glucoses et autres sucres non cristallisables</i> 266,000 » <i>g. Tabacs indigènes.</i> 800,000 »		
	7	Recettes diverses	360,000 »	
		<i>a Frais d'essai des matières d'or et d'argent.</i> 10,000 » <i>b Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.</i> 550,000 »		
			A REPORTER fr.	114,552,300 »

(1) Deduction faite de 75 p c de la recette probable sur les cafes, soit 2,325,000 francs, de 35 p c. du produit des droits d'entree sur les bieres et vinaigres venant de l'étranger, soit 266,000 francs; de 32,1267 p c du produit des memes droits sur les eaux de-vie, soit 456 900 francs, et de 35 p c du produit des memes droits sur les sucres raffinés, soit 525,000 francs, ensemble une somme de 3,652,900 fr. incs, attribuee au fonds communal cree par la loi du 18 juillet 1860

(2) Deduction faite de 35 p c du produit probable, soit 1,585,500 francs.

(3) Id 32 1267 p c id 10,925,100 francs.

(4) Id 35 p c id 4,903,500 francs

(5) Id id id 4,900 francs

(6) Id. id. id 1,576,000 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		Report fr.		114,352,300 *
		ENREGISTREMENT, ETC.		
	8	Enregistrement	20,100,000 "	
	9	Greffe	460,000 "	
	10	Hypothèques	5,300,000 "	
	11	Successions, etc. {	a. Successions et mutations par décès . . . fr. 16,200,000 "	10,320,000 "
b. Droit de mutation en ligne directe			2,800,000 "	
c. Droits dus par les époux survivants			320,000 "	
	12	Timbre	5,800,000 "	51,235,000 *
	13	Id. des polices d'assurances	1,020,000 "	
	14	Naturalisations	25,000 "	
	15	Amendes en matière d'impôts	460,000 "	
	16	id. de condamnations en matières diverses	750,000 "	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		165,787,300 *
		CHAPITRE II.		
		PÉAGES.		
	17	Rivières et canaux	1,600,000 "	
	18	Routes appartenant à l'État	5,000 "	
	19	Chemin de fer	118,500,000 "	
	20	Télégraphes électriques	3,017,000 "	
	21	Postes {	a. Taxes des correspondances en général fr. 8,591,570 "	9,271,750 "
b. — sur les mandats-postes			300,000 "	
c. — sur les abonnements			54,280 "	
d. — sur les effets de commerce			525,000 "	
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	725,000 "	153,458,750 *
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	40,000 "	
	24	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escant à Anvers	300,000 "	
		A REPORTER fr.		200,246,050 *

(1) Le produit brut des postes est évalué à 15,330,000 francs, comprenant une recette de 525,000 francs du chef des taxes d'encaissement et de présentation à l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. c. dévolue au fonds communal s'établit donc sur 14,825,000 francs, et s'élève ainsi à 6,078,250 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
			REPORT . . fr.	299,246,050 »
		CHAPITRE III.		
		CAPITAUX ET REVENUS.		
	25	Domaines (valeurs capitales)	500,000 »	
	26	Forêts	840,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	27	Dépendances du chemin de fer	170,000 »	
	28	Établissements et services régis par l'État	120,000 »	
	29	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	440,000 »	
	30	Revenus des domaines	620,000 »	
CHEMINS DE FER, ETC. PRISONS.	31	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	145,000 »	
	32	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	100,000 »	
	33	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	3,200,000 »	
	34	— des actes des commissariats maritimes	110,000 »	
	35	— des droits de chancellerie	0,000 »	16,914,000 »
	36	— des droits de pilotage	2,080,000 »	
	37	— des droits de fanal	850,000 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	38	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868).	82,000 »	
	39	— des écoles agricoles	273,000 »	
	40	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,200,000 »	
	41	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	500,000 »	
	42	Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	350,000 »	
	43	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	5,325,000 »	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	400,000 »	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	140,000 »	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptes	18,000 »	
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	540,000 »	
PRISONS.	48	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	225,400 »	
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	21,300 »	
			A REPORTER. . . . fr.	316,160,050 »

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
			REPORT . . . fr.	510,160,050 »
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	40,000 »	
	51	Recettes diverses et accidentelles	700,000 »	
	52	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	20,599 »	
	53	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 »	3,465,059 »
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	54	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 »	
	55	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	25,000 »	
	56	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie	175,000 »	
	57	Remboursement par la province de Brabant de sa quote-part de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles	50,000 »	
	58	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1870)	1,058,400 »	
TOTAL DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS			fr.	519,625,109 »

(12)

DÉVELOPPEMENTS

u

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1887.

(24)

ÉTAT

DES

PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1881, 1882, 1883, 1884 ET 1885,

ET COMPARAISON,

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1886,

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1887.



BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882.	1883.

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	45,358,085	46,050,324	46,617,598
	Douanes, accises et recettes diverses.	56,715,778	57,596,243	58,479,367
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	55,885,552	52,849,255	51,123,375
	TOTAUX fr.	157,959,415	156,475,822	156,220,338
II. — Péages		120,032,046	127,679,054	150,605,379
III. — Capitaux et revenus		11,395,075	12,144,207	12,264,021
IV. — Remboursements		6,400,173	4,812,070	4,015,420
	TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	290,777,609	301,112,053	305,103,767

DÉVELOP

		I. IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Foncier	22,745,670	22,914,972	25,008,083	
	2	Personnel (principal, 15 p. % additionnels et frais d'expertise).	15,924,431	10,253,486	16,563,993	
	3	Patentes (principal et 20 p. % additionnels)	6,319,014	6,548,153	6,585,064	
	4	Redevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 p. % add)	568,970	313,713	370,458	
		TOTAUX fr.	45,358,085	46,030,324	46,617,598	
	5	Douanes : Droits d'entrée	22,639,161	23,657,096	23,352,888	
	6	Accises	Vins étrangers	2,782,281	2,974,060	2,954,828
			Eaux-de-vie indigènes	17,184,701	17,400,005	19,136,010
			Bières	9,510,273	9,189,323	8,965,352
			Vinaigres	8,133	7,035	8,454
Sucres			3,911,518	3,652,600	3,282,477	
Glucoses et autres sucres non cristallisables.			181,689	237,835	259,426	
		Tabacs indigènes	207,717	192,211	180,156	
		TOTAUX fr.	33,586,312	33,653,069	34,786,703	
7	Recettes diverses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent	16,463	12,975	13,009	
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	473,842	293,103	326,767	
		TOTAUX	490,305	306,078	339,776	
		TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES.	56,715,778	57,596,243	58,479,367	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

48,535,946	48,741,772	47,056,745	49,403,400	49,557,200	153,800	.	
55,818,455	65,795,814	58,480,727	65,244,122	64,995,100	54,700	285,722	
51,466,507	51,721,755	52,891,745	51,655,000	51,255,000	100,000	500,000	
155,820,888	164,257,519	158,429,215	166,282,522	165,787,500	288,500	785,722	
129,505,460	129,571,780	127,626,557	135,066,750	155,458,750	425,000	55,000	
10,574,414	16,020,100	16,528,468	17,201,000	16,914,000	15,000	590,000	
4,928,608	5,554,159	4,589,671	5,529,456	5,465,059	98,850	165,227	
505,929,570	515,005,558	506,975,891	520,169,728	519,025,109	825,350	1,569,049	
					DIMINUTION fr.		544,619

PEMENTS.

25,261,855	25,415,591	25,087,190	25,579,000	25,699,700	119,800	"
18,480,652	(1) 18,684,556	17,181,420	19,066,000	19,100,000	54,000	"
6,414,876	6,296,174	6,452,056	6,414,000	6,414,000	.	"
378,585	345,671	355,479	545,500	545,500	.	"
48,535,946	48,741,772	47,056,745	49,403,400	49,557,200	153,800	"
21,858,279	24,485,894	25,190,264	25,551,600	25,507,100	"	24,500
2,956,440	5,068,506	2,947,185	2,946,500	2,944,500	.	2,000
18,547,217	25,194,687	19,052,524	25,076,922	25,076,900	.	22
9,224,994	8,846,220	9,107,252	9,165,700	9,106,500	.	57,200
12,505	11,521	9,489	8,400	9,100	700	"
2,529,965	2,014,066	5,198,125	2,925,000	2,925,000	.	"
298,175	555,748	266,174	252,000	266,000	54,000	"
270,981	719,721	514,157	1,000,000	800,000	.	200,000
55,640,071	58,808,269	54,894,884	59,552,522	59,128,000	54,700	250,222
10,647	9,541	12,527	10,000	10,000	.	"
529,438	492,110	385,052	350,000	350,000	.	"
540,085	501,651	395,579	560,000	560,000	.	"
55,818,455	65,795,814	58,480,727	65,244,122	64,995,100	54,700	285,722

(1) Y compris, à partir de 1884, 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFERENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
20,057,455	20,071,564	21,451,858	20,500,000	20,100,000	"	400,000	
20,057,455	20,071,564	21,451,858	20,500,000	20,100,000	"	400,000	
455,284	464,569	465,454	460,000	460,000	"	"	
455,284	464,569	465,454	460,000	460,000	"	"	
5,227,517	5,252,954	5,524,157	5,400,000	5,500,000	"	100,000	
5,227,517	5,252,954	5,524,157	5,400,000	5,500,000	"	100,000	
19,741,546	19,897,000	19,790,259	19,520,000	19,520,000	"	"	
19,741,546	19,897,000	19,790,259	19,520,000	19,520,000	"	"	
5,807,525	5,700,000	5,785,525	5,800,000	5,800,000	"	"	
5,807,525	5,700,000	5,785,525	5,800,000	5,800,000	"	"	
898,694	1,025,000	700,140	920,000	1,020,000	100,000	"	
27,750	29,000	26,200	25,000	25,000	"	"	
486,733	460,000	461,212	460,000	460,000	"	"	
764,605	822,066	700,980	750,000	750,000	"	"	
51,466,507	51,721,753	52,891,743	51,635,000	51,255,000	100,000	500,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882.	1883.
		II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	82,708	79,667	84,469
		Maestricht à Bois-le-Duc	62,569	60,871	61,160
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	257,042	250,156	277,576
		Embranchement vers le camp de Beverloo	610	685	959
		Id. vers Hasselt	15,145	10,145	13,097
		Id. vers Turnhout	5,469	7,117	8,652
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	22,659	28,198	25,557
		Sambre	207,862	258,552	283,403
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	575,290	575,242	556,581
		Mons à Condé	131,807	132,418	117,525
		Pommerœul à Antoing	120,114	118,436	119,660
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	8,502	8,224	7,458
		{ Schipdonck à Balgerkoeke	1,558	1,560	1,808
		Roulers à la Lys	1,064	1,195	1,398
		Gand à Ostende { Droit général	29,698	51,802	35,776
		{ Droit à la porte de Damme	802	705	796
		Plasschendaele, par Nieupoort et Furnes, vers la France	11,591	17,785	18,017
		Moervaert	2,624	3,173	3,361
		Grande Nèthe	952	739	826
		Petite Nèthe (canalisée)	3,553	3,883	3,529
		Nèthe inférieure (pont de Waelhem)	300	300	601
		Gand à Terneuzen	21,876	22,020	25,196
		Meuse	51,067	49,579	51,604
		Ourthe	10,147	9,301	8,148
		Escaut	48,655	53,367	50,366
		Lys	21,162	19,263	19,710
		Démer	851	732	690
		Yser	6,227	4,763	5,548
		Droits de péage consignés, revisés au profit du Trésor	187	314	81
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	74,588	28,778	28,403
		TOTALS fr	1,634,699	1,576,964	1,612,023
	18	Routes appartenant à l'État	5,202	6,750	4,450
	19	Chemins de fer	108,953,600	115,135,864	117,599,308
	20	Télégraphes électriques	2,293,662	2,684,825	2,725,250
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	7,404,750	7,696,584	8,075,875
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	641,055	551,750	554,854
	23	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	"	50,219	33,619
	24	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	"	"	"
		TOTALS DES PÉAGES fr.	120,932,946	127,670,954	130,605,379

ENREGISTREMENT
ET
DOMAINES.

17

Rivières et canaux.

Droits
de navigation,
de ponts,
d'écluses, etc.CHEMINS DE FER,
POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.

18

19

20

21

22

23

24

TRÉSORERIE
GÉNÉRALE,
ETC.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
1,637,105	1,590,000	1,610,158	1,600,000	1,600,000	.	.	
1,637,105	1,590,000	1,610,158	1,600,000	1,600,000	.	.	
4,500	4,680	4,916	5,000	5,000	.	.	
116,099,357	115,678,000	114,092,862	118,500,000	118,500,000	.	.	
2,719,559	2,783,700	2,641,359	5,050,000	5,017,000	.	33,000	
8,598,421	8,713,500	8,057,786	8,971,750	9,271,750	300,000	.	
609,808	554,000	582,289	600,000	725,000	125,000	.	
56,750	48,100	37,167	40,000	40,000	.	.	
.	.	"	500,000	500,000	.	.	
120,505,400	120,371,780	127,026,557	133,066,750	133,458,750	425,000	33,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882.	1883.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES	25	III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
	Domaines (valeurs capitalistes).	Prix de vente de terrains { rivières et canaux	7,942	13,928	4,585
		provenant d'emprises. { Routes	28,051	40,441	82,344
		Produit d'autres aliénations d'immeubles	658	3,544	2,971
		Produits { des successions en déshérence	52,256	105,071	271,341
		{ nets des épaves	774	1,012	878
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concedés, messageries, etc., et non réclamés	2,575	2,406	3,403
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inven- taires, etc.	510	1,788	"
		provenant du Département des Affaires étrangères	150	"	"
		id. id. des Finances	17,286	10,025	12,619
		id. id. de la Guerre	172,700	175,534	152,258
		id. id. de l'Instruction publique	786	"	269
		id. id. de l'Intérieur	75,521	201,150	205,724
		id. id. de la Justice	14,395	10,530	15,826
		id. id. des Travaux publics	102,519	30,251	10,830
		id. de la Cour des comptes	150	5,000	2,402
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale	"	"	"
		de capitaux. { de créances ordinaires.	"	"	"
		Rachat et transfert de rentes	"	888	1,346
		Transactions en matière domaniale.	"	"	100
		Domages-intérêts pour inexécution de conventions, inté- rêts moratoires compris	27,986	10,040	24,488
		Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)	201	"	1,005
		Produit d'objets saisis et confisqués	4,451	5,999	4,772
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis	155	301	196
		TOTAUX . . . fr.	507,426	765,836	857,415
	26	Forêts.			
		Prix de vente de coupes de bois	845,086	709,255	504,350
		Id. de chablis, bois de délit et d'élagages	109,176	107,521	100,867
		Id. d'objets saisis et confisqués	20	95	"
		Id. de glandée, panage, foin et herbages	8,614	4,294	4,255
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts	9,243	8,587	10,305
		Id. du droit de chasse	10,517	10,901	13,445
		Id. id. de pêche (baux et licences)	325	132	"
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral	3,734	5,508	4,603
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	10,188	19,175	17,932
		Indemnités pour carbonisation	599	"	"
		TOTAUX . . . fr.	1,007,400	863,554	745,757
		A REPORTER . . . fr.	1,514,826	1,629,390	1,603,172

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
595,667	365,000	618,269	600,000	500,000	.	100,000	
595,667	365,000	618,269	600,000	500,000	.	100,000	
801,689	800,000	843,680	840,000	840,000	.	.	
801,689	800,000	843,680	840,000	840,000	.	.	
1,597,356	1,165,000	1,401,949	1,440,000	1,340,000	.	100,000	

DÉVELOPPEMENTS. - VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
1,597,356	1,105,000	1,461,940	1,440,000	1,340,000	"	100,000	
167,371	185,000	221,353	170,000	170,000	"	"	
167,371	185,000	221,353	170,000	170,000	"	"	
123,486	110,000	141,527	150,000	120,000	"	10,000	
123,486	110,000	141,527	150,000	120,000	"	10,000	
449,026	461,872	450,236	440,000	440,000	"	"	
449,026	461,872	450,236	440,000	440,000	"	"	
2,137,239	1,021,872	2,275,067	2,180,000	2,070,000	"	110,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882	1883.
		REPORT fr.	2,487,604	2,411,388	2,417,150
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	123,123	186,832	152,373
		Domaine de Tervueren { Fermages	11,608	"	604
		{ Ventes d'arbres	"	"	"
		{ Menus produits	"	"	"
		Génie militaire { Location de biens-fonds et de bâtiments	58,925	57,801	54,013
		{ Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	11,595	26,513	20,887
		{ Fermages de pêche et de chasse	6,726	3,922	3,916
		Arrérages de rentes	1,112	1,087	993
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	30	Revenus des domaines.			
		Redevances pour concessions de prises d'eau	2,242	2,255	2,642
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	7,300	10,500	10,500
		Id. id. de créances ordinaires	"	"	"
		Produits de la calamine	"	"	"
		Id. des sablières et mines (forêts exceptées)	1,392	2,865	1,656
		Location de terrains provenant d'emprises { Rivières et canaux	55,061	33,906	54,924
		{ Routes	1,102	1,601	1,758
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. { Rivières et canaux	176,535	181,260	181,214
		{ Routes	357,165	305,426	270,438
		Droits de pêche (rivières et canaux)	58,524	59,142	52,256
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	2,080	7,961	8,599
		TOTAUX fr.	812,508	862,851	778,823
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) fr.	3,300,202	3,274,239	3,193,933
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	28,878	31,315	32,553
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	2,232	2,916	3,981
		Id. id. aux Annales parlementaires	65,264	71,000	54,398
		Id. id. au Compte rendu analytique	27,372	42,765	39,456
		Id. id. au Recueil des lois	274	248	232
		Id. id. au Bulletin officiel des adjudications	6,588	1,484	484
		Id. id. aux Documents parlementaires	"	492	"
		TOTAUX (Travaux publics) fr.	150,628	150,216	151,084
PRISONS.	32	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	95,170	102,917	101,723
	33	Id. de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,598,785	2,830,519	3,085,753
	34	Id. des actes des commissariats maritimes	93,950	104,589	106,713
	35	Id. des droits de chancellerie	9,487	9,027	8,016
	36	Id. id. de pilotage	1,746,923	1,981,749	2,019,300
	37	Id. id. de fanal	624,199	730,332	808,640
	"	Id. de la fabrication des monnaies de cuivre	"	50,000	"
	38	Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	151,438	100,707	76,432
	39	Id. des écoles agricoles	210,341	209,686	217,456
	40	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1830 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,650,079	1,925,327	1,431,847
	41	Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	537,834	401,997	789,604
	42	Bonification d'un quart p. % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	258,919	272,602	291,911
	45	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	"	"	"
	45 ^a	Intérêt et dividende des actions de la Société nationale des chem. de fer vicin	"	"	"
		TOTAUX (Trésor public) fr.	7,869,075	8,616,855	8,833,861
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	11,393,073	12,144,267	12,204,621

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
2,137,259	1,921,872	2,275,065	2,180,000	2,070,000	"	110,000	
544,569	555,000	710,710	700,000	620,000	"	80,000	
544,569	555,000	710,710	700,000	620,000	"	80,000	
2,081,608	2,470,872	2,085,775	2,880,000	2,690,000	"	190,000	
160,524	125,142	139,110	145,000	145,000	"	"	
160,524	125,142	139,110	145,000	145,000	"	"	
95,580	109,560	100,950	100,000	100,000	"	"	
5,214,745	5,168,743	2,979,705	3,200,000	3,200,000	"	"	
108,544	109,000	104,759	110,000	110,000	"	"	
7,092	8,180	8,480	7,000	9,000	2,000	"	
2,070,258	2,077,400	1,979,162	2,080,000	2,080,000	"	"	
850,644	852,250	773,215	850,000	850,000	"	"	
"	"	50,000	"	"	"	"	
83,750	78,838	94,233	82,000	82,000	"	"	
270,219	272,802	256,101	275,000	275,000	"	"	
1,205,092	1,115,815	1,486,552	1,400,000	1,200,000	"	200,000	
907,060	860,564	690,418	500,000	500,000	"	"	
319,557	359,206	206,599	550,000	550,000	"	"	
4,309,552	4,429,728	4,414,640	5,314,000	5,325,000	11,000	"	
"	"	"	"	"	"	"	
13,456,002	13,310,526	13,102,624	14,166,000	13,979,000	13,000	200,000	
16,374,414	16,020,100	16,328,408	17,201,000	16,014,000	13,000	390,000	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES.		MOYERNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS	En MOINS.	
452,024	460,741	454,530	450,000	460,000	10,000	»	
151,264	143,965	123,132	150,000	140,000	10,000	»	
583,288	604,704	557,462	580,000	600,000	20,000	»	
26,573	65,000	40,990	18,000	18,000	»	»	
26,573	65,000	40,990	18,000	18,000	»	»	
428,546	500,000	507,449	540,000	540,000	»	»	
428,546	500,000	507,449	540,000	540,000	»	»	
454,919	505,000	548,459	558,000	558,000	»	»	
1,058,207	1,160,704	1,105,901	1,158,000	1,158,000	20,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

Administrations.	Articles du Budget de 1887.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1881.	1882.	1883.
		Report. . . fr.	1,000,195	1,109,545	1,115,055
		IV. — REMBOURSEMENTS (suite)			
Prisons.	48	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières	211,285	172,874	115,675
	40	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	23,308	28,911	25,495
		TOTAUX (prisons). . . fr.	234,593	201,785	137,168
Trésor public.	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	50,072	45,549	44,184
	51	Recettes diverses et accidentelles	3,797,192	2,224,058	1,470,514
	52	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées.	33,567	19,567	19,587
	53	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360	1,360	1,360
	54	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	8,200	8,500	8,800
	*	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement des travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration.	9,000	9,000	20,000
	*	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	"	6,418	2,579
	55	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	26,000	25,192	30,662
	56	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie.	175,000	175,000	175,000
	*	Quotes-parts d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1/26 juin 1877.	759,360	616,134	492,007
57	Remboursement par la province de Brabant de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles	"	"	"	
58	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	516,634	569,482	401,833	
		TOTAUX (Trésor public). . . fr.	5,156,385	3,500,940	2,765,206
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . fr.	6,400,173	4,812,070	4,013,429

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
1884.	1885.		adoptées pour l'exercice 1886.	proposées pour l'exercice 1887.	En PLUS.	En MOINS.	
1,038,207	1,160,704	1,105,901	1,138,000	1,158,030	20,000	•	
265,644	271,130	206,521	225,400	225,400	•	•	
22,028	21,308	23,810	21,300	21,300	•	•	
285,672	292,458	250,531	246,700	246,700	•	•	
42,160	42,415	44,836	40,000	40,000	•	•	
1,587,732	990,292	2,015,294	700,000	700,000	•	•	
19,567	19,567	22,567	20,399	20,399	•	•	
1,560	1,360	1,560	1,360	1,360	•	•	
9,800	9,800	0,020	10,300	10,200	•	•	
20,000	•	14,500	•	•	•	•	
44,156	•	17,718	•	•	•	•	
51,003	35,948	29,941	25,000	25,000	•	•	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	•	•	
360,680	246,453	402,007	123,227	•	•	123,227	
•	•	•	70,000	50,000	•	40,000	
605,371	371,162	430,406	979,570	1,058,400	78,830	•	
2,004,720	1,891,907	3,255,430	2,144,756	2,060,359	78,830	163,227	
4,228,608	5,354,130	4,589,671	3,529,456	3,465,059	98,830	163,227	

(42)